CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E94599** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1997

Raison sociale : MENIER ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/06/2021

Capital : 101 000

4 RUE DE LA BRIAUDIERE
ZONE D'ACTIVITE DE LA CHATAIGNERAIE
37510 BALLAN-MIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 1997B00061

Siret : 410 714 240 00034

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6106645

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 47681L1247000/001 405805/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 47681L4820000/001 406836/109

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 47 53 27 40 **Fax :** 02 47 53 56 56

Portable :

Responsabilité légale :
DJM DEVELOPPEMENT (841 539 190)

Site Internet : www.menuiserie-menier.fr/

E-mail : nathalie.thomas@menuiserie-menier.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 15 493 739 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	19	16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.